



CONSEIL GÉNÉRAL DE VILLARS-SAINTE-CROIX

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

Séance du 4 mai 2021

Présidence : M. Nicola Cassetta

Le Conseil général de Villars-Sainte-Croix

- vu le préavis municipal No 4/2021 du 4 mars 2021 relatif au Plan Directeur intercommunal de l'Ouest Lausannois (PDi OL)
- ouï le rapport de la commission chargée de son étude,
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide

- d'accepter le préavis tel que présenté.
- d'autoriser la Municipalité à approuver le Plan Directeur intercommunal de l'Ouest Lausannois.

Ainsi délibéré en séance du 4 mai 2021.

Le Président

Nicola Cassetta



La Secrétaire

Anita Cochard